



Versailles**GrandParc**

Dossier de presse

Un nouveau Pôle Danse et Musique



Versailles**GrandParc**
communauté d'agglomération

UNE CRÉATION ARCHITECTURALE ORIGINALE POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE FORTE

MAI 2016

C'est au cœur du groupe scolaire Lully-Vauban, situé sur l'avenue de Paris à Versailles, que le nouveau pôle Danse et Musique de Versailles Grand Parc va voir le jour. Et c'est au cabinet Joly & Loiret que l'on doit cette nouvelle structure.

Ce choix confirme la politique architecturale de François de Mazières Député-Maire et Président de Versailles Grand Parc, ancien président de la Cité de l'architecture, d'allier le modernisme au respect du patrimoine. Il fait appel pour cela tant à de jeunes et talentueux architectes qu'à des professionnels confirmés.

Parmi les dernières réalisations au cœur de la ville royale, on peut citer Adelaïde et Nicola Marchi pour l'atelier numérique, Jean-Christophe Quinton devenu directeur de l'école d'architecture de Versailles pour une extension d'école, Clément Vergly pour la maison de quartier « la Rotonde ». Enfin, Patrick Bouchain va réaliser la reconversion de l'ancienne halle de fret de la gare des Chantiers.

Le nouveau pôle danse et musique témoigne de la volonté de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc de porter une politique culturelle forte, au service de tous les publics. Avec plus de 150 professeurs, l'enseignement artistique est renforcé et adapté aux évolutions pédagogiques et technologiques actuelles.

“ *Un enseignement renforcé et adapté aux évolutions actuelles.* ”

Parmi les élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc (CRR) que cet équipement a vocation à accueillir, les classes à horaires aménagés partenariat historique de l'établissement avec l'Education nationale. Ces espaces de travail spécifiques permettent également de nouveaux échanges avec les élèves de l'école dans le cadre des activités tant scolaire ou périscolaire.

L'ouverture du pôle Danse et Musique va permettre l'amélioration de l'acoustique des bâtiments, les rendre plus accessibles aux publics, avec un meilleur accueil et une circulation plus fluide, le tout dans un cadre budgétaire contraint et avec la volonté de maintenir les équipements en cœur de ville.

L'offre d'enseignement sera désormais organisée en trois pôles : l'art dramatique au Théâtre Montansier, la danse (et toujours la musique) dans l'enceinte du groupe scolaire Lully-Vauban et la musique et la diffusion dans les bâtiments du 24 rue de la Chancellerie, site historique du CRR.

Versailles Grand Parc a donc tenu à ce que trois objectifs soient atteints :

La réalisation d'un bâtiment aux vertus de développement durable dans un budget contraint en respectant et en maintenant une situation de cœur de ville.

Pari gagné !



UN PROJET ARCHITECTURAL NOVATEUR

L'opération, menée par l'agence Joly & Loiret, consiste principalement en la réalisation d'un nouvel édifice construit en extension de l'existant : le bâtiment « Lully » de l'école élémentaire Lully-Vauban. La surface d'extension représente pas moins de 787m² de plancher répartis sur deux niveaux.

Cette construction neuve accueille quatre salles de formation musicale et d'ensembles, deux salles de danse, les locaux annexes (vestiaires, stockage, loge) ainsi que des surfaces complémentaires destinées au réfectoire de l'école.

Préalablement, un nouveau préau a été construit en fond de cour.

Un certain nombre de travaux ont également été menés au cœur de l'école :

- réaménagement de locaux pour y installer une salle de classe et création d'un bureau ; création d'un ascenseur desservant quatre niveaux et accessible depuis l'allée charretière extérieure pour la mise en accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) au bâtiment Lully et à son extension ;
- réaménagement des espaces annexes du réfectoire existant et traitement acoustique du réfectoire ;
- mise en sécurité incendie de l'école avec mise en œuvre de bloc-porte coupe-feu.

Historique et nature du bâtiment

La construction existante date de 1956 et comporte trois niveaux pour sa partie centrale avec deux cours de récréation situées de part et d'autre et décalées en hauteur de la valeur d'un niveau.

Le bâtiment existant est constitué d'une structure en maçonnerie traditionnelle pour les éléments porteurs et une charpente en bois en ce qui concerne la toiture. La couverture est en zinc.

Performance énergétique et développement durable

Ce bâtiment neuf en extension est l'une des premières réalisations de Versailles Grand Parc dans le cadre de la Réglementation Thermique 2012.

Une conception très élaborée a été nécessaire pour ce qui est de l'enveloppe du bâtiment ainsi qu'une réalisation soignée éprouvée au travers d'essais d'étanchéité à l'air.

Le renouvellement d'air est réalisé au moyen d'une Centrale de Traitement d'Air (CTA) double-flux.

Les contraintes thermiques ont permis de poursuivre les objectifs acoustiques. En effet, chacun des volumes a été traité afin d'assurer une isolation thermique et acoustique maximale vis-à-vis des volumes voisins et extérieurs, d'où notamment une limitation forte des nuisances sonores vis-à-vis des riverains.



Enfin, le bâtiment a été construit selon des procédés traditionnels en utilisant des matériaux eux-mêmes traditionnels et massifs pour la plupart : bois à la traçabilité FSC (Forest Stewardship Council) avec du pin pour la charpente et du chêne pour les menuiseries extérieures, l'escalier et le parquet des circulations, brique en terre cuite moulée main pour le double-mur de façade, tuile vernissée et zinc en couverture.

Le cadre de travail donné à cette opération a été celui de la pérennité des ouvrages en limitant les coûts énergétiques, de maintenance et de campagnes d'entretien.

Versailles Grand Parc s'est positionnée dans une démarche de coût global et donc de développement durable.

NOTE D'INTENTIONS ARCHITECTURALES URBAINES ET PAYSAGÈRES

L'implantation du projet se fait en cœur d'îlot, en lieu et place d'un ancien préau métallique déconstruit. Le volume vient se greffer en prolongement du bâtiment existant de l'école en rez-de-chaussée bas et haut. Il suit la pente de l'allée charretière le longeant et se cale sur la pente de la cour de l'école. Le projet n'est pas perceptible à l'échelle urbaine mais plutôt à celle de l'îlot depuis les logements alentours (vues plongeantes), l'allée charretière et la cour de récréation.

Depuis l'avenue de Paris, l'accès se fait en passant sous le porche de l'allée charretière. Passé ce porche, on perçoit la pointe sud de l'édifice s'inscrivant tout en verticalité. Le volume ainsi élancé signale l'équipement culturel. Le ton clair de l'enveloppe de briques blanches moulées main s'intègre aux tonalités laiteuses à écruées des bâtiments voisins. Il n'y a pas volonté de faire rupture avec le contexte mais de s'insérer dans une ambiance existante tout en soulignant l'équipement par sa présence volumétrique. Depuis les logements avoisinants, la toiture en pente de tuiles émaillées blanches offre à la vue une sculpture dansante changeant de couleur sous les effets de la lumière du soleil.

“ *L'espace est théâtralisé depuis l'extérieur, les flux sont mis en scène, les disciplines se croisent, la relation à la ville se construit.* ”

En remontant l'allée charretière, une large baie ouvre l'équipement sur le cœur de son fonctionnement, les circulations horizontales et verticales traitées en espaces d'accueil, d'échange, de détente et d'attente entre les cours. L'espace est théâtralisé depuis l'extérieur, les flux sont mis en scène, les disciplines se croisent, la relation à la ville se construit. C'est un espace de convivialité traité dans une ambiance douce de bois et d'argile à la lumière tamisée. Au plafond, l'œuvre de Marie Maillard évoque la nature, le mouvement de la danse et le souffle de la musique.

Depuis ces lieux, la musique filtre imperceptiblement des salles de pratique. Contrastant avec l'ambiance des espaces de distribution, les salles, dissymétriques dans leur volume pour un traitement acoustique optimal, sont blanches et lumineuses. De grandes baies et des verrières de ventilation offrent des apports de lumière variés et de larges vues sur l'extérieur.

Les deux salles de danse situées en rez-de-chaussée haut signalent l'édifice par leur volume découlant de la hauteur intérieure à même de permettre la pratique de l'activité et de donner un volume de respiration. La petite et la grande salle de danse ont des surfaces utiles respectivement de 94m² et 143m² pour des hauteurs au faîtage de 8,50m et 10,10m.



LES ARCHITECTES



Serge Joly

Diplômé de l'ENSA Paris-Val-de-Seine, Serge Joly est architecte co-gérant du cabinet Joly & Loiret. Il a notamment travaillé au Renzo Piano Building Workshop.

Paul-Emmanuel Loiret

Diplômé de l'ENSA Paris-Val-de-Seine, Paul-Emmanuel Loiret, est aussi co-gérant du cabinet. Il a notamment travaillé dans les ateliers de Jean Nouvel.



LA TOILE ET L'ARTISTE

C'est à la demande de l'agence Joly & Loiret que Marie Maillard a réalisé la toile qui habille les plafonds des couloirs de circulation du nouveau pôle.

Le travail de Marie Maillard explore le pouvoir des images dans leur confrontation à l'espace.

À la croisée de l'art contemporain, du design et de l'architecture, l'œuvre de Marie Maillard investit l'espace pour en faire une trame sensible. Ses «video-wallpapers» projettent des motifs de façon à ce qu'ils se confondent avec les murs et modifient la perception du lieu.

Comme une musique ou une danse avec ses tempos, ses lenteurs et ses accélérations, le plafond évoque l'ambiguïté de la matière : c'est a priori un ciel, nuageux, qui se forme et se déforme mais qui se transforme aussi, se liquéfie, se matérialise en sable, dans un mouvement, un souffle, qui accompagne les élèves dans leurs salles de cours.

Marie Maillard a exposé dernièrement à la galerie Soho Revue à Londres parmi 50 artistes contemporains internationaux.



LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE VERSAILLES GRAND PARC

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles est administré par la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Une centaine de professeurs, pour la plupart artistes de renom, s'implique dans les formations proposées en musique, danse et art dramatique.

Un lieu d'exception

Installé dans l'Hôtel de la Chancellerie, bâtiment construit en 1670 et situé en face du château de Versailles, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc propose des formations en musique, danse et art dramatique, qui concernent chaque année près de 1400 élèves et étudiants.



CHIFFRES CLÉS

1 300 élèves et étudiants

200 évènements

3 domaines artistiques

90 professeurs

Des formations de qualité

L'État est garant de l'organisation et de la qualité des études ainsi que du haut niveau de recrutement de ses enseignants.

Dans le cadre des orientations de son projet d'établissement, le CRR répond à trois missions principales :

- Assurer une formation initiale de qualité aux élèves du territoire intercommunal;
- Organiser un Cycle d'Orientation Professionnelle dans les trois domaines artistiques précités;
- Développer une offre d'enseignement supérieur de musicien interprète en relation avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

En soutien de l'action pédagogique, élèves, professeurs et artistes invités proposent près de 200 manifestations ouvertes à un large public. Le CRR s'attache à favoriser l'étude large et approfondie des répertoires historiques de la musique, de la danse et du théâtre. Il se fait une obligation de mettre ses élèves au contact de la création contemporaine.

Ce pont jeté entre l'ère baroque et le monde d'aujourd'hui, encadrant l'héritage artistique des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, caractérise l'offre d'enseignement du CRR et, par là même, son identité.

VERSAILLES GRAND PARC ET L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (1)

Les établissements d'enseignement artistique de Versailles Grand Parc ont pour mission centrale la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles et pour certains, la formation préprofessionnelle et professionnelle.

Portée à la fois par des établissements de proximité (associatifs ou en régie), un conservatoire classé par l'Etat à Rayonnement Intercommunal (le CRI de Viroflay) et un Conservatoire à Rayonnement Régional (le CRR de Versailles), l'offre de Versailles Grand Parc couvre l'ensemble de ces missions, au bénéfice de 4700 élèves et étudiants chaque année.

Les cursus d'enseignement proposés sur le territoire permettent : la sensibilisation musicale et chorégraphique des plus petits dès 6 ans, la formation des amateurs au travers de plusieurs cursus diplômants, l'orientation vers la préprofessionnalisation et l'affirmation d'un choix professionnel.



Des parcours allant de la découverte à l'excellence

La formation artistique s'organise en cycles d'études successifs. Chaque cycle correspond à une période qui permet la réalisation d'objectifs préalablement définis. Tout au long du parcours, ils font l'objet d'une évaluation continue et d'examens finaux. Chaque cycle marque ainsi les grandes étapes de maturité de l'élève et aboutit à une certification.

La spécificité de la formation artistique repose sur une combinaison d'enseignements individuels et collectifs qui sont indissociables les uns des autres. Ainsi, l'apprentissage d'un instrument, du chant, de la danse et ou du théâtre sous-entendent une formation théorique et des pratiques collectives, dans des proportions plus ou moins importantes en fonction des cycles. Le travail personnel des élèves, lui aussi indispensable et progressif, vient compléter les enseignements délivrés par les professeurs, dans une démarche de responsabilité et d'autonomie.

Afin de garantir la complémentarité des enseignements au sein du cursus, l'épanouissement et la progression des élèves, leur circulation entre les établissements de Versailles Grand Parc est facilitée.

Des cursus qui répondent aux exigences de la pratique artistique

Des enseignements « hors cursus » viennent compléter l'offre pédagogique. Ils sont destinés aux enfants et aux adultes souhaitant prolonger ou engager une pratique artistique encadrée par des professeurs des établissements, sans être soumis aux enjeux du cursus.

VERSAILLES GRAND PARC ET L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (2)

Un très large spectre de disciplines musicales et de répertoires abordés

Des instruments anciens jusqu'aux instruments amplifiés, tous les instruments - en plus de ceux de l'orchestre symphonique - sont enseignés à l'échelle de l'intercommunalité.

Toutes les esthétiques sont représentées, les élèves ont ainsi accès aux subtilités retrouvées des répertoires de la Renaissance et du baroque, à l'équilibre propre du classicisme, aux débordements du romantisme et la créativité contemporaine jusqu'aux développements actuels des musiques amplifiées.

La pratique artistique pour soi et avec les autres

La richesse et la complémentarité des pratiques collectives proposées dans les établissements est un gage de la complète réussite d'une formation artistique.

Pas de frontière entre les établissements, les élèves motivés ont la possibilité dans la mesure des places disponibles et de l'avis favorable des directions, de participer aux orchestres et ensembles de tous les établissements.

Une offre qui allie proximité et complémentarité

Versailles Grand Parc veille à proposer une offre de proximité très large pour les plus jeunes et à garantir des cursus d'études complets à l'échelle intercommunale pour les plus expérimentés.

Ainsi, au fur et à mesure que les élèves acquièrent leur autonomie, ils peuvent être amenés à suivre leurs enseignements sur plusieurs sites, évoluer dans différents environnements pédagogiques et artistiques et se produire sur scène avec de nouveaux élèves et professionnels.

Une politique tarifaire commune

Comme pour de nombreux services publics assurés par les communes, Versailles Grand Parc a fait le choix d'un coût des études déterminé en fonction des revenus des familles (principe du quotient familial et du taux d'effort) applicable au cursus suivi.

A l'origine disparates, les tarifs des cinq établissements gérés en régie sont progressivement harmonisés pour mieux valoriser chacun des parcours d'études et faciliter les échanges au sein de l'intercommunalité.

Les tarifs des écoles associatives sont laissés à la libre appréciation de leur conseil d'administration.



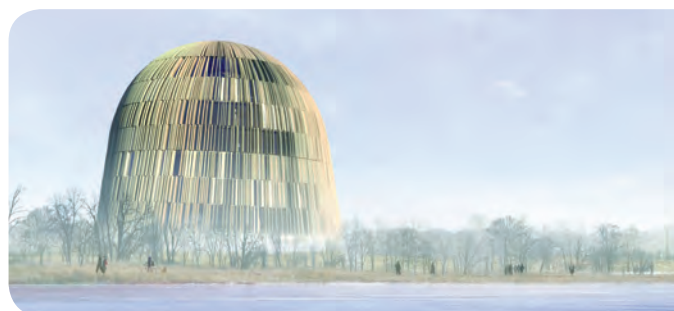
L'AGENCE JOLY ET LOIRET S'EXPOSE

A l'occasion de l'ouverture du nouveau Pôle Danse et Musique, l'Espace Richaud accueille du 1^{er} juin au 17 juillet l'exposition des architectes Serge Joly et Paul-Emmanuel Loiret.

«La voie des milieux»

Serge Joly et Paul-Emmanuel Loiret dévoilent leur approche d'une architecture déterminée par son milieu, entre passé et avenir, bois et terre, nature et culture.

Cette exposition présentera une sélection de dix projets, six réalisés et quatre restés à l'état d'esquisses illustrant la philosophie des deux architectes à savoir que, pour des bâtiments, le corps ne se sépare pas de l'esprit. Un texte baptisé « la voie des milieux » explique leur démarche « d'incursion dans le passé qui est tout aussi bien une fenêtre vers l'avenir ».



L'Espace Richaud

Situé au coeur de Versailles, entre la gare Versailles Rive-Droite et la place du marché Notre-Dame, l'ancien hôpital royal a réouvert ses portes au public en avril 2015.

Au centre, sa chapelle du XVIII^{ème} siècle accueille désormais l'Espace Richaud.

Horaire d'ouverture : Du mercredi au dimanche, de 12h à 19h (fermé le lundi et le mardi)
Dernier accès à 18h30
Entrée libre



MAÎTRISE D'OUVRAGE ET FINANCEMENTS

La maîtrise d'ouvrage est assumée par la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc suite à une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Versailles ainsi qu'un bail à construction permettant à l'Agglo de construire sur des emprises foncières de la Ville.

Le Budget

Coût des travaux : **2 530 000 € HT**

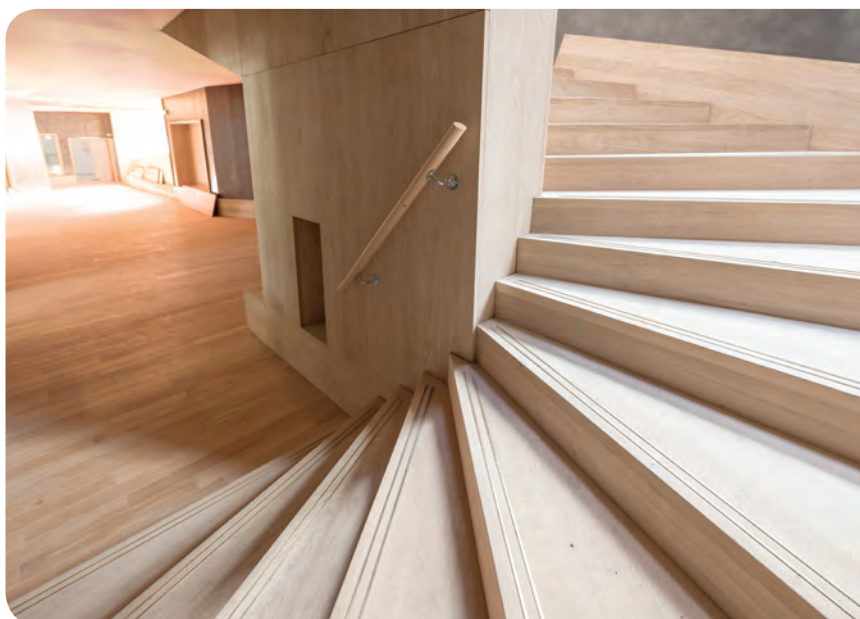
Coût d'opération : **3 700 000 € TTC**
(travaux, honoraires, frais divers, TVA)

Répartition financière

Versailles Grand Parc : **3 230 000 € (87,32%)**

Ville de Versailles : **470 000 € (12,68%)**

La **Région Ile-de-France** soutient financièrement cette opération à hauteur de **956 560 €**.



CONTACTS PRESSE

Agence de presse :
Echos de villes
Sophie Prevost
Tél. 01.42.21.12.18
sprevost@echodevilles.com

Versailles Grand Parc
Carole Beauchet
Directrice de la communication
Tel : 01.39.66.30.05
carole.beauchet@agglovgp.fr